

# RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

## RENOUVELLEMENTS et NOUVELLES DEMANDES DE LA TRANCHE TARIFAIRE pour la restauration scolaire dans les écoles élémentaires et maternelles publiques et les activités éducatives périscolaires

SE PRESENTER ou ENVOYER PAR LA POSTE

ou PAR MAIL à **reduc16@orange.fr**

une copie des documents suivants :

- **attestation de paiement** (de moins de 3 mois) des prestations familiales délivrée par la **CAF** sur laquelle figure votre **quotient familial**
- justificatif d'état civil (livret de famille, etc..) pour les nouvelles demandes
- adresse de l'école fréquentée

Si vous ne percevez pas de prestations familiales ou si votre quotient familial n'est pas disponible :

- **Avis d'imposition 2016 (revenus année 2015)** ou de non imposition du foyer

**CES DEMARCHES SONT A EFFECTUER**

**entre 1er Juin et le 29 Septembre 2017**